**COLLECTIVITE : ………………**

**ATTESTATION SUR L’HONNEUR**

**DE L’EXERCICE DES FONCTIONS DE**

**DE SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE**

**Monsieur/Madame ………….**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-19-1,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,

Considérant que la commune compte moins de 2 000 habitants,

# **ATTESTE QUE**

* Monsieur/Madame …………… a exercé les fonctions de secrétaire général de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants entre le…………et le………..\* ;
* Durant cette période, Monsieur/Madame……………était considéré(e) comme le premier collaborateur du maire et occupait une fonction incontournable dans le fonctionnement de la commune : *(cocher les cases concernées)*

Élaboration du budget ;

Rédaction des actes administratifs ;

Participation au conseil municipal ;

Urbanisme ;

État civil ;

Funéraire ;

Action sociale ;

Evaluation professionnelle effectuée par le Maire ;

Attribution de la NBI afférente à l’exercice des fonctions de secrétaire général de mairie ;

Autres : *préciser les fonctions exercées*……………………………….

Fait à ………….., le

Le Maire,

Nom Prénom